

Gel désinfectant

Le gel désinfectant pour les mains est pratique à utiliser lors de déplacements. Grâce à son design compact, il tient dans n'importe quelle poche.

- Efficace contre toutes les bactéries, les champignons et les virus à enveloppe
- Capacité d'inactivation de virus limitée après 15 secondes
- Désinfection hygiénique des mains en 30 secondes
- Capacité d'inactivation de virus complète après 60 secondes
- A base d'éthanol à haut degré
- Doux pour la peau (testé dermatologiquement)
- Certification HACCP (adapté à une utilisation dans l'industrie agroalimentaire)
- Homologué VAH
- Bactéricide (y compris SARM)
- Tuberculicide
- Levuricide (C. albicans)
- Virucide à un degré limité (corona/polio/adéno/norovirus)



Base chimique	Ethanol
Contenu	100 ml
Odeur/parfum	Typique du produit
Couleur	Incolore
Performances (système de points)	5 of 5 points
Valeur de pH/conditions	8/non dilué

Art. N° 0890 600 301

Condit.: 1 / 12

Détails/application

- Pour le traitement hygiénique des mains conformément à la norme EN 1500
- Egalement adapté à la manipulation de produits alimentaires

Mode d'emploi

Appliquer environ 3 ml de gel sur les mains sèches et propres à deux reprises et frotter vigoureusement. Les mains doivent rester humides en permanence pendant que le gel est frotté pendant 30 secondes. Après s'être lavé les mains avec du savon, les rincer soigneusement à l'eau.

Indication

Les produits biocides doivent être utilisés avec précaution. Toujours lire l'étiquette et les informations sur le produit avant de l'utiliser.

Les instructions d'utilisation sont des recommandations reposant sur les tests que nous avons effectués ainsi que sur notre propre expérience. Procéder à un essai avant toute utilisation. Nous déclinons toute responsabilité pour tout usage particulier en raison du nombre important d'applications et de conditions de stockage/d'utilisation. Dans la mesure où notre service clients fournit des informations et conseils techniques, nous déclinons toute responsabilité, excepté si les conseils ou informations donnés sont mentionnés dans le périmètre contractuel ou si le conseiller a agi délibérément. Nous garantissons la qualité constante de nos produits. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques et autres développements à nos produits.